

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

UNITÉ 11 : MATHÉMATIQUES

L'unité de mathématiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de **Mathématiques et de Sciences physiques et chimiques** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009). La sous-épreuve **Mathématiques** est constituée des éléments définis au groupement B du programme de mathématiques établi par l'arrêté du 10 février 2009.

UNITÉ 12 : SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de **Mathématiques et de Sciences physiques et chimiques** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009). La spécialité aéronautique du baccalauréat professionnel est rattachée au groupement 4 défini en annexe de l'arrêté du 13 avril 2012 relatif aux modules spécifiques du programme d'enseignement de **Sciences physiques et chimiques** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

UNITÉS 2, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 : UNITÉS PROFESSIONNELLES

La définition du contenu des unités professionnelles U2, U31, U32, U33 et U34 du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles et pour chaque option, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (VAE) ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

OPTION AVIONIQUE

Les cases grisées correspondent, pour chacune des cinq unités aux compétences à évaluer lors de la certification (examen ou validation des acquis). Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

<i>Compétences professionnelles</i> \ <i>Unités constitutives</i>	Exploitation de la documentation technique	Inspection et relation en entreprise	Montage – démontage	Essais et réglages	Réalisation et contrôle
	U2	U31	U32	U33	U34
C01 - Exploiter une documentation technique relative à une intervention					
C02 - Préparer une intervention					
C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs					
C04 - Régler un sous-ensemble					
C05 - Effectuer des essais, des diagnostics					
C06_{AV} - Fabriquer des éléments					
C07_{AV} - Réparer des éléments					
C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention <input type="checkbox"/>					
C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef					
C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique					
C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique					

<i>Activités professionnelles</i> \ <i>Unités constitutives</i>	U2	U31	U32	U33	U34
A1 - Communication technique pour T1.1 et T1.3					
A1 - Communication technique pour T1.2					
A2 - Préparation du travail					
A3 - Pose, dépose, intégration					
A4 - Modification et réparation					
A5_{AV} - Fabrication, assemblage, désassemblage					
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.2					
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.1 et T6.3					
A7 - Essais et réglages					
A8 - Contrôle et qualité pour T8.1 - T8.2					
A8 - Contrôle et qualité pour T8.3 - T8.4					

UNITÉ U2 : EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

- **Contenu :**

Cette unité concerne la compétence terminale du référentiel ci-dessous :

C01 -Exploiter une documentation technique relative à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique

Situation à valider : exploiter des documents techniques liés à la réglementation et à un aéronef : équipements et liaisons électriques, électroniques, optiques et informatiques embarqués.

Localisation : bureau technique, bibliothèque technique, atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U2, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.1 Exploiter la documentation technique, y compris en langue anglaise, pour préparer l'intervention (dossier de production, dossier de visite, procédures d'intervention, consignes de sécurité, ...).

T1.3 Exploiter les données issues des interfaces de maintenance ou des bancs de test.

UNITÉ U31 : INSPECTION ET RELATION EN ENTREPRISE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef

C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique

C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique, inspecteur qualité.

Situation à valider : réaliser une inspection, mettre en œuvre les moyens qui permettent d'inspecter une zone pour identifier d'éventuelles non-conformités et communiquer des informations, liées à l'intervention, par écrit et oralement.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U31, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.2 Transmettre des informations (techniques, qualité, réglementation, facteurs humains) oralement et par écrit, y compris en langue anglaise.

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.2 Inspecter les installations.

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.3 Identifier son niveau d'autonomie ou de qualification au regard de l'intervention.

T8.4 Participer au plan d'amélioration continue de son secteur d'activité.

UNITÉ U32 : MONTAGE – DÉMONTAGE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C02 - Préparer une intervention

C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : préparer le travail et réaliser une intervention de pose et/ou de dépose (éléments d'accessibilité, supports et harnais, systèmes, équipements avioniques, composants, aménagement commercial ...).

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U32, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 2 – PRÉPARATION DU TRAVAIL

T2.1 Vérifier la conformité des moyens.

T2.2 Vérifier la référence, la conformité et l'état des ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables avant intervention.

T2.3 Configurer l'environnement de travail (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage, ...) en vue de l'intervention.

Activité 3 – POSE, DÉPOSE, INTÉGRATION

T3.1 Poser et déposer des parties d'aéronef (éléments d'accessibilité, supports et harnais, systèmes, équipements avioniques, composants, aménagement commercial ...).

T3.2 Effectuer des opérations liées à la continuité électrique (métallisation).

T3.3 Connecter des éléments avioniques, électriques et électroniques.

UNITÉ U33 : ESSAIS ET RÉGLAGES

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C04 - Régler un sous-ensemble

C05 - Effectuer des essais, des diagnostics

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : effectuer des essais et régler un aéronef, une partie d'aéronef ou un équipement

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U33, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.1 Tester un équipement, une installation ou un système.

T6.3 Réaliser un diagnostic.

Activité 7 – ESSAIS ET RÉGLAGES

T7.1 Préparer les moyens d'essai.

T7.2 Participer aux essais.

T7.3 Régler des équipements avioniques.

UNITÉ U34 : RÉALISATION ET CONTRÔLE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C06_{AV} - Fabriquer des éléments

C07_{AV} - Réparer des éléments

C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : fabriquer, réparer et contrôler des éléments de systèmes avioniques, électriques ou électronique.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U34, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 4 - MODIFICATION ET RÉPARATION

T4.1 Réparer, rénover ou modifier des systèmes avioniques, électriques ou électronique.

T4.2 Mettre à jour les logiciels embarqués.

Activité 5_{AV} – FABRICATION, ASSEMBLAGE, DÉASSEMBLAGE

T5.1 Réaliser des faisceaux, des harnais, des baies, la connectique sur câble électrique et fibre optique (dénuder, sertir, brancher, connecter, souder ...).

T5.2 Réaliser des cartes et des équipements électroniques.

T5.3 Assembler et désassembler des équipements avioniques.

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.1 Contrôler la conformité des opérations.

T8.2 Renseigner, attester les documents associés aux opérations, aux pièces et à l'aéronef et les transmettre selon la procédure établie.

OPTION SYSTÈMES

Les cases grisées correspondent, pour chacune des cinq unités aux compétences à évaluer lors de la certification (examen ou validation des acquis). Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

Compétences professionnelles	Unités constitutives	Exploitation de la documentation technique	Inspection et relation en entreprise	Montage – démontage	Essais, réglages et mise en œuvre de l'aéronef	Réalisation et contrôle
		U2	U31	U32	U33	U34
C01 - Exploiter une documentation technique relative à une intervention						
C02 - Préparer une intervention						
C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs						
C04 - Régler un sous-ensemble						
C05 - Effectuer des essais, des diagnostics						
C06_{sy} - Mettre en œuvre un aéronef						
C07_{sy} - Réparer des éléments						
C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention						
C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef						
C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique						
C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique						

Activités professionnelles	Unités constitutives	U2	U31	U32	U33	U34
A1 - Communication technique pour T1.1 et T1.3						
A1 - Communication technique pour T1.2						
A2 - Préparation du travail						
A3 - Pose, dépose, intégration						
A4 - Modification et réparation						
A5_{sy} - Mise en œuvre de l'aéronef						
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.2						
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.1 et T6.3						
A7 - Essais et réglages						
A8 - Contrôle et qualité pour T8.1 - T8.2						
A8 - Contrôle et qualité pour T8.3 - T8.4						

UNITÉ U2 : EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

- **Contenu :**

Cette unité concerne la compétence terminale du référentiel ci-dessous :

C01 -Exploiter une documentation technique relative à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique.

Situation à valider : exploiter des documents techniques liés à la réglementation et à un aéronef : la génération, la distribution et l'utilisation des différentes énergies embarquées (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatique...) assurant les différentes fonctions de l'aéronef (cellule et moteur).

Localisation : bureau technique, bibliothèque technique, atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U2, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.1 Exploiter la documentation technique, y compris en langue anglaise, pour préparer l'intervention (dossier de production, dossier de visite, procédures d'intervention, consignes de sécurité, ...).

T1.3 Exploiter les données issues des interfaces de maintenance ou des bancs de test.

UNITÉ U31 : INSPECTION ET RELATION EN ENTREPRISE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef

C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique

C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique, inspecteur qualité.

Situation à valider : réaliser une inspection, mettre en œuvre les moyens qui permettent d'inspecter une zone pour identifier d'éventuelles non-conformités et communiquer des informations, liées à l'intervention, par écrit et oralement.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U31, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.2 Transmettre des informations (techniques, qualité, réglementation, facteurs humains) oralement et par écrit, y compris en langue anglaise.

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.2 Inspecter les zones pour détecter les non-conformités.

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.3 Identifier son niveau d'autonomie ou de qualification au regard de l'intervention.

T8.4 Participer au plan d'amélioration continue de son secteur d'activité.

UNITÉ U32 : MONTAGE – DÉMONTAGE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C02 - Préparer une intervention

C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : préparer le travail et réaliser une intervention de pose et/ou de dépose (éléments d'accessibilité, systèmes, équipements, composants, aménagement commercial ...).

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U32, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 2 – PRÉPARATION DU TRAVAIL

T2.1 Vérifier la conformité des moyens.

T2.2 Vérifier la référence, la conformité et l'état des ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables avant intervention.

T2.3 Configurer l'environnement de travail (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage, ...) en vue de l'intervention.

Activité 3 – POSE, DÉPOSE, INTÉGRATION

T3.1 Poser et déposer des parties d'aéronef (éléments d'accessibilité, systèmes, équipements, composants, aménagement commercial ...).

T3.2 Effectuer des opérations liées à la continuité électrique (métallisation).

T3.3 Raccorder à leur environnement des systèmes ou des éléments de systèmes au sein d'un aéronef.

UNITÉ U33 : ESSAIS, RÉGLAGES ET MISE EN ŒUVRE DE L'AÉRONEF

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C04 - Régler un sous-ensemble

C05 - Effectuer des essais, des diagnostics

C06_{sy} - Mettre en œuvre un aéronef

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : effectuer des essais, régler un aéronef, une partie d'aéronef ou un équipement, mettre en service un aéronef.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou lieu de stationnement de l'aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U33, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 5_{sy} – MISE EN ŒUVRE DE L'AÉRONEF

T5.1 Participer à la préparation de l'aéronef.

T5.2 Mettre en œuvre les matériels de piste (servitudes).

T5.3 Effectuer les opérations de servicing.

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.1 Tester un équipement, une installation ou un système.

T6.3 Réaliser un diagnostic.

Activité 7 – ESSAIS ET RÉGLAGES

T7.1 Préparer les moyens d'essai.

T7.2 Participer aux essais.

T7.3 Régler les systèmes ou les éléments de systèmes.

UNITÉ U34 : RÉALISATION ET CONTRÔLE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C07_{sy} - Réparer des éléments

C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : réparer, rénover ou modifier des équipements d'aéronefs et de leurs éléments de liaison.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U34, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 4 - MODIFICATION ET RÉPARATION

T4.1 Réparer, rénover ou modifier des équipements d'aéronefs et de leurs éléments de liaison.

T4.2 Mettre à jour les logiciels embarqués.

T4.3 Réaliser des opérations cosmétiques

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.1 Contrôler la conformité des opérations.

T8.2 Renseigner, attester les documents associés aux opérations, aux pièces et à l'aéronef et les transmettre selon la procédure établie.

OPTION STRUCTURE

Les cases grisées correspondent, pour chacune des cinq unités aux compétences à évaluer lors de la certification (examen ou validation des acquis). Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

Compétences professionnelles \ Unités constitutives	Exploitation de la documentation technique	Inspection et relation en entreprise	Montage – démontage	Essais et réglages	Réalisation et contrôle
	U2	U31	U32	U33	U34
C01 - Exploiter une documentation technique relative à une intervention					
C02 - Préparer une intervention					
C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs					
C04 - Régler un sous-ensemble					
C05 - Effectuer des essais, des diagnostics					
C06_{St} - Fabriquer des éléments					
C07_{St} - Réparer des éléments					
C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention					
C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef					
C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique					
C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique					

Activités professionnelles \ Unités constitutives	U2	U31	U32	U33	U34
A1 - Communication technique pour T1.1					
A1 -Communication technique pour T1.2					
A2 - Préparation du travail					
A3 - Pose, dépose, intégration					
A4 - Modification et réparation					
A5_{St} - Assemblage et désassemblage					
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.1 et T6.2					
A6 - Inspection, diagnostic, test et évaluation pour T6.3					
A7 - Essais et réglages					
A8 - Contrôle et qualité pour T8.1 - T8.2					
A8 - Contrôle et qualité pour T8.3 - T8.4					

UNITÉ U2 : EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

- **Contenu :**

Cette unité concerne la compétence terminale du référentiel ci-dessous :

C01 -Exploiter une documentation technique relative à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique

Situation à valider : exploiter des documents techniques liés à la réglementation et à la structure d'un aéronef : éléments métalliques et composites de l'aéronef constituant son ossature et son enveloppe et participant à son aérodynamique et à sa propulsion

Localisation : bureau technique, bibliothèque technique, atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U2, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.1 Exploiter la documentation technique, y compris en langue anglaise, pour préparer l'intervention (dossier de production, dossier de visite, procédures d'intervention, consignes de sécurité, ...).

UNITÉ U31 : INSPECTION ET RELATION EN ENTREPRISE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C09 - Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef

C10 - Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique

C11 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication, responsable technique, inspecteur qualité.

Situation à valider : réaliser une inspection, mettre en œuvre les moyens qui permettent d'inspecter une zone pour identifier d'éventuelles non-conformités et communiquer des informations, liées à l'intervention, par écrit et oralement.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U31, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – COMMUNICATION TECHNIQUE

T1.2 Transmettre des informations (techniques, qualité, réglementation, facteurs humains) oralement et par écrit, y compris en langue anglaise.

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.1 Inspecter des zones d'aéronef ou parties d'aéronef, visuellement ou par tap test.

T6.2 Caractériser les défauts.

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.3 Identifier son niveau d'autonomie ou de qualification au regard de l'intervention.

T8.4 Participer au plan d'amélioration continue de son secteur d'activité.

UNITÉ U32 : MONTAGE – DÉMONTAGE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C02 - Préparer une intervention

C03 - Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous ensembles d'aéronefs

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : préparer le travail et réaliser une intervention :

- de pose et/ou de dépose d'éléments d'accessibilité (équipements, composants, aménagement commercial...) ou d'ensembles ou sous-ensemble structuraux ;
- de raccordement d'éléments d'un système inerte.

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou directement sur un aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U32, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 2 – PRÉPARATION DU TRAVAIL

T2.1 Vérifier la conformité des moyens.

T2.2 Vérifier la référence, la conformité et l'état des ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables avant intervention.

T2.3 Configurer l'environnement de travail (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage, ...) en vue de l'intervention.

Activité 3 – POSE, DÉPOSE, INTÉGRATION

T3.1 Poser et déposer des éléments d'accessibilité (équipements, composants, aménagement commercial ...) ou des ensembles ou sous-ensembles structuraux.

T3.2 Effectuer des opérations liées à la continuité électrique (métallisation).

T3.3 Raccorder à leur environnement des éléments d'un système inerte au sein d'un aéronef ou d'un sous-ensemble d'aéronef.

UNITÉ U33 : ESSAIS ET RÉGLAGES

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C04 - Régler un sous-ensemble

C05 - Effectuer des essais, des diagnostics

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication.

Situation à valider : réaliser des essais d'une partie d'aéronef ou d'un sous-ensemble (étanchéité structure ou tuyauteries), du fonctionnement d'un ensemble ou d'un sous ensemble (trains, trappes, portes, becs, volets, bielles, nacelles ...) et des réglages de mécanismes (trains, trappes, portes, becs, volets, bielles, nacelles ...).

Localisation : atelier de maintenance ou de construction ou lieu de stationnement de l'aéronef.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U33, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 6 – INSPECTION, DIAGNOSTIC, TEST ET ÉVALUATION

T6.3 Réaliser un diagnostic.

Activité 7 – ESSAIS ET RÉGLAGES

T7.1 Préparer les moyens d'essai d'une partie d'aéronef ou d'un sous-ensemble (étanchéité structure ou tuyauteries).

T7.2 Réaliser les essais de fonctionnement d'un ensemble ou d'un sous ensemble (trains, trappes, portes, becs, volets, bielles, nacelles ...).

T7.3 Réaliser des réglages de mécanismes (trains, trappes, portes, becs, volets, bielles, nacelles ...).

UNITÉ U34 : RÉALISATION ET CONTRÔLE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C06_{st} - Fabriquer des éléments

C07_{st} - Réparer des éléments

C08 - Effectuer des contrôles liés à une intervention

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, technicien de fabrication

Situation à valider : fabriquer des pièces de réparations, réaliser des opérations d'assemblage ou de désassemblage d'éléments ou de sous-ensembles, réparer ou modifier une structure sur aéronef et hors aéronef.

Localisation : atelier, aéronef, laboratoire composite ...

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U34, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 4 - MODIFICATION ET RÉPARATION

T4.1 Réaliser des pièces de réparation.

T4.2 Réparer ou modifier une structure sur aéronef et hors aéronef.

T4.3 Réaliser des opérations cosmétiques.

Activité 5_{st} - ASSEMBLAGE ET DÉASSEMBLAGE

T5.1 Mettre en œuvre des peintures et des produits d'interposition et d'étanchéité.

T5.2 Assembler ou désassembler des éléments ou des sous-ensembles, manuellement ou à l'aide de moyens automatisés.

T5.3 Présenter, positionner et ajuster des éléments ou des sous-ensembles

Activité 8 – CONTRÔLE ET QUALITÉ

T8.1 Contrôler la conformité des opérations.

T8.2 Renseigner, attester les documents associés aux opérations, aux pièces et à l'aéronef et les transmettre selon la procédure établie.

UNITÉ U35 : ÉCONOMIE - GESTION

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'**Économie - gestion** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U36 : PRÉVENTION – SANTÉ - ENVIRONNEMENT

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de **Prévention – santé – environnement** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U4 : LANGUE VIVANTE

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de **Langues vivantes étrangères** pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U51 : FRANÇAIS

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de **Français** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U52 : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de **l'Histoire et de la géographie** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U6 : ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'**Arts appliqués et cultures artistiques** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U7 : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'**Éducation physique et sportive** pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ FACULTATIVE (UF1) : LANGUE VIVANTE

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de **Langues vivantes étrangères** pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009). L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.